

Ouverture d'un accueil de loisirs à Marles en Brie du 8 au 26 juillet 2019

La municipalité a souhaité tenter l'expérience d'un accueil de loisirs pendant 3 semaines en juillet pour les enfants de 3 à 11 ans. Ils seront accueillis en journée complète, le matin entre 7h45 et 9h et un départ l'après-midi entre 16h30 et 19h.

Il sera proposé aux enfants des moments de découvertes, de rencontres, d'échanges et de jeux favorisant l'épanouissement dans le respect des règles fondamentales de vie en société.

Des activités et des sorties seront programmées en fonction de l'âge des enfants.

Cet accueil de loisirs est géré par l'association « familles rurales » dans les locaux de l'école élémentaire.

ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique unique pour la révision du Plan Local d'Urbanisme et le périmètre délimité des abords de l'Église Saint Germain d'Auxerre et le Lavoir communal, se déroulera en septembre 2019.

Les jours et heures de permanence du commissaire enquêteur vous seront communiqués début septembre 2019.

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS (PRPGD) D'ILE DE FRANCE

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 18 JUIN AU 18 JUILLET 2019



La loi n°2015-991, du 7 août 2015, a rendu obligatoire l'élaboration de Plans de Prévention et de Gestion des déchets par les Conseils Régionaux.

Il s'agit de coordonner à l'échelle régionale les actions entreprises par l'ensemble des parties prenantes concernées. L'objet final étant la réduction et une meilleure gestion de nos déchets.

Vous pouvez vous informer en consultant tous les documents de l'enquête publique et contribuer à cette enquête en :

- Vous connectant sur internet : www.iledefrance.fr/plandechets,
- Vous rendant dans l'une des 75 permanences organisées sur 26 lieux d'enquête. Pour la Seine-et-Marne, il s'agit des mairies de Fontainebleau, Meaux, Melun, Provins et Torcy. Renseignez-vous auprès de ces mairies pour connaître les jours et heures des permanences de la commission d'enquête.
- Adressant un courrier à l'attention de Madame la présidente de la commission d'enquête, Service économie circulaire et déchets, Conseil Régional d'Ile de France, 2, rue Simone-Veil 93400 Saint-Ouen-sur-Seine.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES HAUTE TENSION SENTE DES FILASSES ET IMPASSE DU TILLEUL



Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques haute tension qui devaient débiter mai 2019 (Marles express N°103) sont reportés fin juillet 2019.

DÉPART DU DOCTEUR BORSENBERGER

Le départ du Docteur Nathalie BORSENBERGER est prévu le 25 juillet 2019.

Elle a informé le conseil municipal que la commune de Marles-en-Brie était située en zone d'intervention prioritaire (ZIP), zone définie par l'Agence Régionale de Santé, dans laquelle les médecins peuvent bénéficier d'aides à l'installation. D'autre part, le docteur laisse son matériel à disposition, nous espérons que cela aidera à trouver un futur remplacement.

La commune a sollicité une plateforme WEB spécialisée dans la mise en relation de professionnels de santé sur laquelle une annonce sera diffusée. Par ailleurs, une annonce a été affichée dans les locaux des internes de la Faculté de Médecine de l'hôpital Henri Mondor.

SERVICE DE CONSULTATION DE MÉDECINE GÉNÉRALE

HÔPITAL
FORCILLES



Face à la désertification médicale dont souffre la Seine-et-Marne, la commune de Marles-en-Brie vous informe qu'il existe un plateau technique de consultations non programmées (sans prise de rendez-vous) qui a vocation à accueillir les patients qui nécessitent une consultation de médecine générale.

Celui-ci se trouve à l'hôpital de Forcilles, à Ferolles-Attilly (77150).

Les consultations sont assurées, du lundi au vendredi, de 9h. à 18h.

Vous pouvez également prendre un rendez-vous pour une consultation en médecine générale en composant

le **01.60.64.62.42.**

Plus d'infos → <http://hopital-forcilles.cognacq-jay.fr/>

DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ



LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

Le dossier médical partagé est un nouveau service de l'assurance maladie. Il permet aux assurés de conserver de façon sécurisée leurs informations de santé en ligne et de les partager simplement avec les professionnels de santé.

Renseignements, informations, inscription : www.dmp.fr/

VIGILANCE MOUSTIQUE TIGRE



Dans un récent communiqué, l'Agence Régionale de Santé (ARS) confirme la présence du moustique tigre dans notre région.

Le **moustique tigre** est reconnaissable à ses rayures noires et blanches sur tout le corps ainsi que sur les pattes. Sa taille est généralement inférieure à celle du moustique commun. Ses ailes sont complètement noires et sans tâche. Son allure est pataude et il est facile à écraser en vol. Il apprécie généralement de voler autour des chevilles. Il porte également le nom de Aedes Albopictus.

Dans la plupart des cas, sa pique est bénigne, bien que ce moustique puisse être vecteur de diverses maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Pour transmettre ces virus, il doit au préalable avoir piqué une personne infectée.

Le moustique tigre établit le plus souvent ses quartiers chez des particuliers, dans de petites réserves d'eaux stagnantes. Une fois installé dans votre jardin, il est très difficile de l'en déloger.

Pour vous protéger, la mesure la plus importante à prendre est d'éliminer de votre entourage toute source d'eau stagnante. Privilégiez également le port de vêtements longs, amples et clairs (le moustique-tigre est attiré par le noir). *Source : <http://moustique-tigre.info/>*

À VOS AGENDAS !

La commune de Marles en Brie organise une journée festive, ouverte à tous le **7 SEPTEMBRE 2019** :

MARLATHON

PAËLLA (sur réservation)

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

FEU D'ARTIFICE